

Alain CARLES

Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie des Conseils et Experts financiers

## Note d'informations n° 117 du 1<sup>er</sup> trimestre 2022

### FISCAL

**Déclaration des revenus de 2021** - La date d'ouverture du service de télédéclaration des revenus, accessible sur le site Internet des impôts et sur l'application dédiée Impots.gouv (disponible sur mobile et tablette) est fixée **7 avril 2022**. La date limite de déclaration d'impôts en ligne est, elle, fonction du département de résidence au 1er janvier de l'année. Ci-dessous, les dates de fermeture du service de télédéclaration des revenus en 2022 par département.

En zone 1 (départements du 01 au 19 et non-résidents) : 24 mai 2022

En zone 2 (départements du 20 au 54) : 31 mai 2022

En zone 3 (départements du 55 au 974/976) 8 juin 2022

Nous vous rappelons que nous avons adhéré à HEXA COOP ce qui vous permet de bénéficier à titre personnel d'un crédit d'impôt de 50 % sur les factures émises par cette structure au titre de certaines de nos prestations d'assistance administratives relèves à votre domaine privé.

Entrent dans ce cadre, et toujours sous certaines conditions, nos interventions au titre d'assistance à la rédaction à la déclaration des revenus.

Si vous ne bénéficiez pas encore de ce service, nous sommes à votre disposition pour vous en expliquer les modalités.

### GESTION DE PATRIMOINE

Vous trouverez au dos de la présente note, la présentation de la société R.F. INVESTISSEMENTS qui en collaboration avec notre Cabinet peut assurer diverses missions patrimoniales tant sur le plan personnel que professionnel.

### ECONOMIE

Indice des loyers commerciaux (ILC) 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 : 118,59

Variation sur 1 an : + 2,24 %

Variation sur 3 ans : + 3,97 %

Variation sur 9 ans : + 9,46 %

Les autres indices sont disponibles sur note site à l'adresse <http://www.auditeuroconseil.com/infos-utiles/>

Rejoignez-nous sur notre site internet sur lequel vous pourrez trouver de nombreuses informations utiles : [www.auditeuroconseil.com](http://www.auditeuroconseil.com)

**Nous attirons votre attention sur le caractère synthétique de la présente note d'information qui, par définition, est forcément incomplète. Nous vous recommandons de nous consulter pour tout complément d'information.**



## Francis CARLES

Conseil en Investissements Financiers  
Conseil en Gestion de Patrimoine  
Expert Comptable diplômé par l'Etat  
Commissaire aux Comptes honoraire

## R.F. INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée au Capital de 8 000 euros  
Carte Transactions Immeubles et Fonds de Commerce Préfecture  
de la Haute-Garonne sans détention de fonds n°

CPI 3101 2019 000 040 396

Numéro d'immatriculation à l'ORIAS : 13003892 [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

Courtier en assurances (IAS)

Numéro d'agrément ANACOFI-CIF : E003446

## PRESENTATION DU CABINET R.F. INVESTISSEMENTS

### CONSEIL EN INVESTISSEMENT FINANCIER - GESTION DE PATRIMOINE

Créée fin 1996 par Francis CARLES, la société R.F. INVESTISSEMENTS a aujourd'hui comme activité principale le conseil financier et propose tant sur le patrimoine personnel que sur le patrimoine professionnel :

**ANALYSE ET DIANOSTIC DE LA SITUATION FINANCIERE :** Etude de la situation personnelle et professionnelle sur le plan économique, juridique et fiscal en cohérence avec les actifs, passifs et objectifs.

**ELABORATION D'UNE STRATEGIE FINANCIERE :** Stratégie patrimoniale en fonction des objectifs, des revenus présents et futurs, du patrimoine et du degré de risque choisi.

**ENGAGEMENT DE SUIVI DANS LE TEMPS :** Présence permanente pour suivre et adapter dans le temps l'architecture et les composantes du patrimoine.

Sur le plan pratique ces travaux consistent à élaborer un plan en matière de :

#### PREPARATION DE SA RETRAITE :

- ASSURANCE VIE MULTI SUPPORTS - Avantages : Fiscalité, transmission et choix des supports en fonction de ses objectifs.
- PLAN EPARGNE RETRAITE : - Avantages : déductibilité fiscale, transmission.
- PLACEMENTS FINANCIERS DIRECTS -Parts sociales de Sociétés Civiles de Placements Immobiliers (S.C.P.I.) :
  - o En capitalisation et exonération d'impôts sur le revenu.
  - o En rentabilité immédiate avec ou sans crédit amortissable ou in fine.

#### OPTIMISATION FISCALE

- De l'impôt sur le revenu (loi Girardin, PER, ou FIP Corse entre autres)
- De l'impôt sur les sociétés (loi Girardin)
- En matière de transmission (assurance vie, Société Civile...)

**En tant que client du Cabinet AUDIT EURO CONSEIL, je vous propose de réaliser votre analyse patrimoniale, gracieusement et sans aucun engagement de votre part.** Vous pouvez me contacter par téléphone au 06 79 92 63 55 ou par mail [fcarles@rfinvest.fr](mailto:fcarles@rfinvest.fr)